



SALAIRES ET INDEXATION AU LUXEMBOURG

Indexation nationale au 1^{er} février au Luxembourg : les salaires du public et du privé suivent de près l'inflation (ça fait deux index en quelques mois). Par contre dans les Institutions européennes une proportion de plus en plus importante de collègues se retrouvent en dessous du salaire minimum national : [agents contractuels](#) et [grades AST/SC 1](#).

Il existe bien des systèmes de compensation propres aux Institutions (d'ailleurs non repris dans les fameuses 12 actions pour [l'attractivité du site de Luxembourg](#)) mais pour l'instant rien n'évolue en la matière.

Quelle proportion de collègues en dessous de ce seuil faut-il pour que le problème d'attractivité/coût de la vie du Luxembourg soit vraiment pris en considération ? Quand une indemnité de logement sera-t-elle enfin mise en place ?